

Mairie de CHEVINAY



CHEVINAY  
69210

## Mairie de CHEVINAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre,  
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

**Absents excusés** : Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Catherine DUCROUX, Marielle ENGELDINGER pouvoir donné à Richard CHERMETTE, Sophie DOURS.

**Date de convocation** : 9 novembre 2023

### **OBJET** : Budget COMMUNE – Décision modificative n°3

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que la contribution au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal a été évalué à 6134 €, pour l'année 2023 et qu'il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution sur crédit ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6226 : Honoraires	600,00 €	
<b>Total D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>600,00 €</b>	
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquation		600,00 €
<b>Total D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>600,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** les modifications ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Le Maire,  
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture